

Le diagnostic financier des structures sociales ou médico-sociales

Journée d'étude en webinaire

lundi 3 avril 2023
de 9h30 à 17h00

ou

vendredi 22 septembre 2023
de 9h30 à 17h00

Une journée d'étude consacrée aux méthodes et outils de l'analyse financière et à leur mise en oeuvre dans le secteur social et médico-social

Les participants

Directeurs et responsables financiers et comptables des ESSMS.
Agents des autorités de contrôle et tarification.

L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER

*Directeur d'Ascor,
il est un des tout meilleurs spécialistes
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.*



Les questions traitées

Qu'appelle t-on "diagnostic financier" ?

Diagnostic "financier" et diagnostic "économique".
Les utilisations et le périmètre du diagnostic financier.
Analyse financière rétrospective et analyse financière prospective.

Les matériaux d'un diagnostic financier

Compte de résultat, bilan, état des immobilisations, EPRD et ERRD.

Méthodologie d'analyse des grands équilibres d'exploitation

Les différentes charges et produits. Les soldes de gestion.
La modulation de l'analyse en fonction de l'activité des structures.

L'analyse du "haut de bilan"

Le financement des immobilisations.
L'analyse du patrimoine de la structure.
L'analyse de l'endettement et des emprunts en cours.

L'analyse du "bas de bilan"

L'actif circulant et les dettes à court terme.
Besoin en fonds de roulement, fonds de roulement, trésorerie.

Exemples d'utilisation de l'analyse financière par un organisme gestionnaire ou par l'autorité de contrôle et tarification

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée
au milieu de chaque demi-journée.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par
courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et
l'animateur ont lieu par oral et par écrit
("chat") pendant le déroulement de la
session.

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme
de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

Formulaire d'inscription

à retourner à **ipp@ipp.fr**

IPP Formation

Institut de la Performance Publique

Téléphone ☎ 01 55 748 300

Web-séminaire Le diagnostic financier des structures sociales ou médico-sociales

Session choisie
(cocher une case)

lundi 3 avril 2023
de 9h30 à 17h00

vendredi 22 septembre 2023
de 9h30 à 17h00

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 595 euros par participant.

Modalités d'inscription et facturation

Le formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou "manuellement". Il sera signé :

- ♦ soit en y apposant le cachet de la collectivité
- ♦ soit électroniquement si la collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à ipp@ipp.fr

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **e-mail de confirmation** et une **facture (au format pdf) valant convention de formation simplifiée**.

La facture est payable à réception par les organismes de droit privé et selon les règles de la comptabilité publique par les organismes de droit public.

Toute inscription confirmée est définitive mais le remplacement d'un participant peut être demandé.

Le "service fait" résulte de la tenue effective de la session à la date prévue.

Accès des participants à la plate-forme de vidéo-conférence

Chaque participant inscrit recevra un **courriel d'invitation** comportant un **lien hypertexte d'accès à la formation**.

Des courriels de rappel lui seront adressés quelques heures et quelques minutes avant le début du séminaire.

Organisme-client

Dénomination

Adresse postale

Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et NOM

Service

Téléphone

Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion

Montant net total des frais d'inscription = nombre de participants (___) x 595 Euros = _____ €

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet